



# COMMUNE D'AUBONNE

## Conseil communal

---

### Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2009

Présidence : Mme Sandra Linder

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 15 septembre 2009 n° 13/09 "Fusion des Communes d'Aubonne et de Pizy Convention de fusion"

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

décide d'adopter la convention de fusion entre les communes de Pizy et Aubonne.

Au nom du Conseil communal

La présidente

La secrétaire

S. Linder

R.-M. Regidor